

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/12/2024

FAIRE DE L'EUROPE UNE OPPORTUNITE PROFESSIONNELLE POUR CHAQUE JEUNE : LANCEMENT DU SERVICE « EMPLOIS EN EUROPE » SUR LA PLATEFORME 1 JEUNE 1 SOLUTION

La plateforme interministérielle pour la jeunesse, 1jeune1solution.gouv.fr, se dote d'un nouveau service d'offres d'emploi en Europe. Générées par les services publics de l'emploi de l'Union Européenne, ce nouveau service vise à renforcer la mobilité des jeunes désireux d'enrichir leur parcours professionnel hors du territoire national.

Fort de plus de **2 millions d'offres d'emploi**, le nouveau service « Emplois en Europe » constitue le premier portail d'offre d'emplois en Europe. Ce bloc supplémentaire vient étoffer l'offre de service en matière de mobilité européenne permettant à chaque jeune de vivre une expérience internationale enrichissante articulée autour du développement des compétences professionnelles (Selon une <u>étude</u> menée par Erasmus+, 8 étudiants sur 10 déclarent avoir amélioré leurs compétences professionnelles dans le cadre de leur mobilité).

Ce service permet aux apprenants de postuler **en direct** auprès des employeurs, dans la **langue d'origine.** La maitrise de la langue étant un élément central dans la réussite d'une immersion dans un pays étranger.

Depuis 2021, la plateforme s'enrichit de nouveaux services de manière régulière. Travaillée en modes agiles à travers des groupes utilisateurs réunissant un panel de jeunes, la plateforme comporte au-delà des offres d'emploi, des services pour connaître les aides dont les jeunes peuvent bénéficier en fonction de leurs situations, des offres de logements, des conseils sur le financement du permis de conduire... Dans les projets en cours de développement, le sujet de la santé des jeunes et plus particulièrement de la santé mentale va venir enrichir cette offre en faveur de la jeunesse.

Contact Presse
Ministère du Travail et de l'Emploi
Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
presse-dgefp@emploi.gouv.fr